

**Pleslin
Trigavou**

Magazine d'Informations Municipales

**NOTRE COMMUNE
en fête**





ELECTIONS REGIONALES

1^{er} tour : 06 décembre 2015

2^{ème} tour : 13 décembre 2015

Le gouvernement a réduit le nombre de régions françaises qui est passé de 22 à 13. Notre région Bretagne a néanmoins gardé son périmètre avec ses 4 départements.

L'élection des conseillers régionaux se fait au scrutin proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire.

Les 83 conseillers régionaux bretons seront répartis départementalement, à savoir 17 pour les Côtes d'Armor, 25 pour le Finistère, 28 pour l'Ille et Vilaine, et 21 pour le Morbihan.

INFORMATIONS IMPORTANTES

PIÈCES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

Vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité en plus de la carte d'électeur.

VOTE PAR PROCURATION

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de voter à votre place.

La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de Dinan ou de votre lieu de travail.

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : octobre 2015



Sommaire

	Mot du Maire	3
	Conseils municipaux	4
	Informations municipales	6
	État civil	7
	Travaux	10
	Urbanisme	11
	Environnement	12
	Intercommunalité	13
	Vie scolaire	14
	Vie associative	16
	Patrimoine	18
	Divers	19
	Renseignements pratiques	20



Urbéz avec Philippe Simon au Forum des Associations

Pays de Dinan ou Pays de Saint-Malo ?

Depuis le précédent bulletin municipal dont l'éditorial titrait « Quelle intercommunalité », le Comité de Pilotage, constitué d'élus de Pleslin Trigavou, Plouër sur Rance, Langrolay-sur-Rance et Trémereuc a beaucoup travaillé au devenir de Rance-Frémur.

Il s'est réuni plusieurs fois avec Dinan Communauté et avec la communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Des réunions publiques ont été organisées.

Quand vous lirez ce bulletin, Monsieur le Préfet aura dévoilé sa proposition de schéma des futures intercommunalités des Côtes d'Armor. Chaque conseil municipal aura alors deux mois pour se prononcer.

Avec le président de la communauté de communes Rance-Frémur et les quatre maires, une nouvelle réunion publique sera organisée le jeudi 05 novembre à 20 h à la salle des fêtes de Pleslin Trigavou. Nous y ferons la synthèse des travaux du COPIL.

Le choix des élus municipaux, au-delà de leurs sensibilités personnelles, doit d'abord se faire par rapport à la prise en compte du projet de territoire Rance-Frémur, à savoir entre autres :

- la préservation, voire l'amélioration des

services organisés pour notre population

- le maintien de l'aide au développement des associations structurantes reconnues d'intérêt communautaire.

Il faudra aussi que soit favorisée, dans le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la solidarité des territoires, notamment en développant et en favorisant la mobilité (transport).

Suivant le choix, nous resterons dans le Pays de Dinan ou nous rejoindrons le Pays de Saint-Malo !

S'il est vrai que notre bassin de vie s'est déporté ces dernières années vers la Côte d'Emeraude, la relation avec Dinan reste sociologiquement et culturellement très forte.

Je me dois aussi de vous dire combien je trouve intéressant l'appel de plusieurs élus de la communauté de communes de Plancoët-Plélan pour la création d'une intercommunalité unique, à l'échelle du Pays de Dinan. Cet EPCI aurait un sens et deviendrait une communauté d'agglomération constituée autour de l'unité urbaine de Dinan.

Avec le conseil municipal de Pleslin Trigavou, et en relation étroite avec mes collègues élus de la communauté de

communes Rance-Frémur, nous continuons à réfléchir pour forger notre futur choix qui doit donc se faire avant la mi-novembre.

Cette restructuration territoriale est nécessaire ! Néanmoins la commune doit rester un espace privilégié de solidarité, de proximité.

Pour ce qui est de Pleslin Trigavou, la municipalité veille à ce qu'il en soit ainsi. Nous avons les services essentiels de proximité, mais il faut aussi que perdure l'offre alimentaire, en particulier au bourg de Pleslin.

Monsieur Dufeil part à la retraite à la fin de ce mois. Avec son épouse, il a tenu pendant 29 ans, la supérette rue Léon Pépin. Je veux leur rendre hommage.

J'entends mettre tout en œuvre pour favoriser la reprise de ce commerce au bourg de Pleslin (au même endroit ou ailleurs).

Bien cordialement, et à bientôt.

Jean Paul LEROY

Maire de Pleslin TRIGAVOU

Conseil du 16.07.2015

Etude prospective urbaine sur le secteur des Chais de la Ville au Comte et du Pigeon Blanc (attribution du marché, plan prévisionnel de financement, composition du COPIL).

15 bureaux d'études ont répondu pour le marché de maîtrise d'œuvre, cinq ont été auditionnés. Le choix s'est porté sur le mieux-disant, le bureau d'études Urbéa, pour un montant de 28 700 € HT. Ce coût sera autofinancé pour 10 220 € (35,61 %), l'établissement public foncier de Bretagne prendra à sa charge 7 000 € et le FNADT sera sollicité pour 11 480 € (40 %). Un comité de pilotage est créé et constitué de : Jean-Paul Leroy, maire ; Loïc Lemoine (1er adjoint) ; Yvon Presse (adjoint) ; Jean-Claude Allain (délégué à l'urbanisme) ; Valérie Mellouët (conseillère municipale) ; Franck Richter (directeur de la DDTM, Dinan) ; Éric Parizé (architecte à la DDTM, Saint-Brieuc) et François Delavenne (architecte au CAUE)

Programme de voirie 2015 : attribution du marché

Six plis ont été reçus, l'entreprise la mieux-disante est Eurovia pour un montant de 116 264 €

Réalisation de voies douces : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Concernant l'aménagement de deux cheminements doux, Urba Real a été retenu pour un montant de 7 000 € HT.

Lotissement communal de la Guyonnais : point sur les travaux, fixation du prix de vente du terrain, sécurité routière.

Après examen des recettes et dépenses à venir sur ce lotissement communal, il en ressort que le prix de revient au m² est de 87,15 €. Tenant compte du contexte et des prix pratiqués sur les communes avoisinantes, la municipalité propose un prix de vente à 75 € le m². Le budget communal serait alors sollicité pour environ 95 000 €. D'autre part, il est demandé au maître d'œuvre, assisté d'un technicien du Conseil Départemental, de concevoir, sur la RD 28, les travaux nécessaires à sécuriser l'accès au lotissement.

Groupe scolaire Georges Hervé (préau et restructuration de l'ancien réfectoire et d'une classe de l'ancienne maternelle) : mission de maîtrise d'œuvre, approbation des Avants Projets Définitifs

L'urgence définie par le groupe de travail constitué d'élus, d'enseignants et de parents a été la réalisation d'un préau. Ensuite il apparaît rationnel de restructurer une classe non-occupée de l'ancienne maternelle qui se substituerait alors à la classe préfabriquée, obsolète et surtout très énergivore. L'ancien réfectoire attendant deviendra une salle dont l'usage pourra être multiple (activités TAP, mais aussi activités associatives). Les toilettes de la garderie seront mises aux normes, ainsi que l'accessibilité aux deux salles créées. Paul Guillemot, architecte, est désigné pour la maîtrise d'œuvre de ces deux chantiers. Pour le préau de 100 m², le coût est estimé à 57 500 € HT. Accord des élus (7 abstentions). Quant aux autres travaux, ils sont évalués à 137 500 € (accord unanime du conseil municipal)

Salle de municipalité : mission de maîtrise d'œuvre, approbation de l'avant-projet définitif.

Le réaménagement de la salle de municipalité est prévu au budget. Thierry Franck, architecte, est désigné comme maître d'œuvre.

Tarifs municipaux : complément de la délibération sur les tarifs des garderies

La mise en place d'une tarification modulée par le quotient familial oblige le conseil municipal à fixer des tarifs différenciés.

DESIGNATION	
Garderie	(Tarifs à la demi-heure)
Tranche A : QF inférieur à 619	0.40 €
Tranche B : QF de 620 à 808	0.45 €
Tranche C : QF de 809 à 992	0.50 €
Tranche D : QF de 993 à 1208	0.55 €
Tranche E : QF supérieur à 1208	0.60 €
Supplément par goûter facturé avec la 1 ^{ère} demi-heure du soir	0.30 €
Supplément dépassement horaire après 18 h 45	5 €

Temps d'Activités Périscolaires : bilan de l'année

Yvon Presse, adjoint en charge de l'éducation, a dressé le bilan de ces TAP 2014-2015 : très bonne participation des enfants aux activités proposées : 93 %. Le budget prévisionnel (dépense totale de 71 500 €) sera respecté. Les recettes (fonds d'amorçage + subvention CAF) sont de 51 000 €. A la charge de la commune : 20 500 €. 80 % des enfants sont contents des animations proposées, 78 % des familles sont satisfaites de ce qui est proposé aux enfants. Par contre 48 % d'entre elles trouvent que leurs enfants sont plus fatigués que l'an dernier, surtout en fin de semaine. Satisfaction également du côté des animateurs. Quelques bémols : le nombre d'enfants par groupe est trop important (jusqu'à 18), et le comportement difficile de certains enfants rend la gestion de groupe compliquée. Les enseignants observent que l'organisation s'est améliorée au fil des semaines. Pour 2015-2016 : organisation de la semaine identique, l'équipe d'animation sera légèrement modifiée et quelques activités manuelles s'ajouteront (graffiti, activités autour du jardin, initiation au secourisme). Julie Faye Nicolas sera la nouvelle coordinatrice.

Acquisition de fours pour la salle des fêtes et la cuisine centrale

Les fours de la cuisine centrale (four principal au gaz et four secondaire électrique) et le four électrique de la salle des fêtes, en mauvais état général, ont été remplacés. Devis global accepté de Thermi-Froid (30 204 € HT)

Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour le CCAS

Suite à la démission de Mme Anne Garreau, Valérie Mellouët est désignée pour siéger au centre communal d'action sociale.

Informations (Rénovation de la salle des sports, Réforme territoriale)

Rénovation de la salle des sports. Une réunion a eu lieu avec les présidents d'associations et la commission des sports pour présenter aux principaux utilisateurs le premier bilan du bâtiment réalisé par l'A.D.A.C. Le manque de rangement de la salle a été le point le plus soulevé. Cette salle omnisports a pour vocation de rester communale. Par contre un complexe spor-

tif sur les Landes de Reine pourrait faire partie du projet de territoire de la Communauté Rance Frémur qui sera discuté dans le cadre de la fusion avec une autre Communauté de communes.

Restructuration territoriale. La loi NOTRe impose un seuil de 15 000 habitants pour les Communautés de Communes. La Communauté Rance Frémur est donc bien concernée, et au 1er janvier 2017, nous serons soit avec la DICO, soit avec la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude.

Conseil du 05.10.2015

Agenda d'accessibilité programmé

La mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) est obligatoire et un Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmé) doit être déposé auprès de la préfecture. Un diagnostic a été réalisé en 2012 par le cabinet A2CH et trois scénarios chiffrés, bâtiment par bâtiment, le scénario 1 étant incontournable. Certains bâtiments, dans le cadre de travaux, ont déjà été pris en compte totalement ou partiellement : les salles Lesaichot, l'ancien presbytère devenu bibliothèque, la Poste et la salle des fêtes. L'ancienne bibliothèque rue Léon Pépin et la maison communale du bourg de Pleslin ne sont pas prises en compte car leurs destinations futures ne sont pas connues. Enfin, des dérogations seront demandées pour les vestiaires douches des deux stades de football, la halle du Prédaune et l'installation d'une plateforme permettant d'accéder à la scène à la salle des fêtes. Le scénario 1 s'étalera sur trois années, pour un montant total de 339 040 €. Pour des raisons budgétaires, le scénario 2 ne pourra être mis en application qu'en 2019, 2020 et 2021 pour un montant total de 94 170 €. Quant au scénario 3, il ne le sera qu'en 2022, 2023 et 2024 pour un montant total de 429 570 €.

Périmètre de projet dans le cadre de l'étude urbaine du bourg de Pleslin

Dans le cadre de son développement, la commune souhaite disposer d'une étude spécifique permettant d'une part de structurer et de densifier le centre bourg de Pleslin en créant une véritable centralité fonctionnelle et attrayante et d'autre part de définir les caractéristiques précises de

développement à arrêter sur 2 îlots. Les aménagements proposés devront contribuer à affirmer la centralité du bourg de Pleslin et à construire un nouveau quartier avec des points d'accroche forts avec l'existant et avec une urbanisation et des aménagements qui favorisent le dynamisme commercial, structurent le lien social et privilégient les échanges intra et inter quartiers : intégration des liaisons douces connectées à l'actuel centre-bourg, à la vallée de l'Adria, aux équipements publics et également aux autres quartiers, le tout dans un souci de respect de l'environnement. La problématique des accès routiers, tant au niveau de la sécurité que du désenclavement devra être particulièrement approfondie ! Pour cela, un périmètre d'étude a été mis en place et approuvé par les élus.

Programme de restructuration de la salle omnisports

Cet équipement sportif a vocation à rester communal (un complexe sportif sur les Landes de Reine pourrait faire partie du projet de territoire de la Communauté Rance Frémur qui sera discuté dans le cadre de la fusion avec une autre Communauté de communes). Deux réunions de concertation avec les présidents d'associations ont eu lieu, le dossier est finalisé avec l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC), pour lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre.

Lotissement communal de la Guyonnais :

Des avenants ont été conclus, avec Lemée TP pour la démolition du cabanon existant ainsi que la dépose de l'amiante suivant le dossier de repérage des matériaux amiantés, coût 7 090 € HT. L'autre avenant concerne l'adduction en eau potable, Lemée TP ayant recours à l'entreprise ERS pour creuser une tranchée (pas de surcoût).

Point sur les travaux

La Guyonnais : La pose de conduites d'eaux pluviales et d'eaux usées est effectuée, ainsi que celle des réseaux souples (électricité, téléphone, gaz et eau potable). Une étude de la sécurité routière à la sortie du lotissement est en cours.

Voirie. Le tapis d'enrobé est mis en place sur les secteurs de la Herviais - la Chantelouas - du Gray au Chesnay - le Bois Rolland - Cordel au Vaugérier - la Ville ès

Connou au Bois Seigneur. Voies douces. Après consultation et coordination avec le Conseil Départemental 22, le cabinet Urba-Réal va réaliser le projet concernant le carrefour de Bel Air et le long de la RD366,

Fixation de la redevance assainissement

Les tarifs sont maintenus pour la part communale, à savoir l'abonnement à 25,38 € et la part proportionnelle à 0,5611 € au m³.

Installation classée GAEC de la Ville es Briand à Languenan

Cette demande concerne l'extension d'un élevage bovin (200 vaches laitières) avec construction d'une stabulation, d'un hangar à fourrage, d'une laiterie, d'une salle de traite rotative et d'un bureau. Les terres nécessaires sur la commune pour le plan d'épandage sont seulement de 0,29 hectares. Les élus émettent un avis favorable.

Logements HLM à la Ménardière.

Six logements HLM de la Rance sont achetés et la remise des clés aura lieu le 20 octobre.

Accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

Les élus restent attentifs à ce sujet, aucune demande particulière n'a été faite.

Recensement de la population.

Ce recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février, Marie-Jeanne Samson en sera la coordinatrice, six agents recenseurs seront recrutés.

Point sur la restructuration territoriale. Une réunion publique pour tous les habitants de Rance-Frémur est prévue le 5 novembre à 20 h à la salle des fêtes de Pleslin Trigavou.

Point sur le commerce alimentaire.

Les élus sont très vigilants à ce dossier suite au départ en retraite de Jean-Yves Dufeil (Proxi). Des relations sont en cours avec de potentiels repreneurs sans aucune certitude à ce jour.

Bons de Noël.

Accord des élus pour le versement sous forme de bons d'achat de 40 € aux enfants du personnel communal, âgés de moins de 16 ans inclus.



Avec Marie Mahé (101 ans), à l'Ehpad

Michel Laborie, sous-préfet, en visite sur la commune

Mercredi 26 août, Michel Laborie, sous-préfet, a répondu favorablement à l'invitation des élus pour visiter la commune. Sur place, il a ainsi pu se rendre compte des différents projets menés ou à venir comme pour les chais de la Ville-au-Comte ou encore par exemple le lotissement communal de la Guyonnais et a été sensibilisé aux différentes problématiques. Michel Laborie a particulièrement apprécié le site des Mégalithes et, après le repas pris à la résidence de l'Orme, la visite de l'entreprise Armor Méca a conclu cette journée informelle.



Chez Armor Méca

Repas des aînés (personnes de 73 ans et plus)

A l'honneur les doyennes et doyens de Pleslin et Trigavou présents Léandre Perrot (91 ans), Augustine Lebret (92 ans), Pierre Saiget (85 ans), Valérie Journeaux (84 ans). Les personnes les plus âgées de Pleslin et Trigavou sont Bernard Waissmann (102 ans), Madeleine Besset (100 ans), Marie Mahé (101 ans) et Jean Baptiste Lelionnais (95 ans).



Le repas des Aînés

Délinquance

La commune n'est pas épargnée par de multiples faits de délinquance, pour lesquels une plainte est systématiquement déposée. Tel a été le cas pour les faits survenus en janvier dernier, dans la nuit du 2 au 3, avec des dégradations sur des boîtes aux lettres, des pneus crevés ainsi qu'une piscine hors-sol également crevée. Un péripète d'une heure trente commis par trois jeunes mineurs à l'époque des faits, alcoolisés, qui, suite à une enquête menée par la brigade de Ploubalay ont été arrêtés, mis en examen et convoqués début octobre devant le juge pour faits et dégradations graves commis en réunion. D'autres incivilités sont également en passe d'être résolues, comme celle des rétroviseurs brisés à l'Adria.

Affluence au feu d'artifice

Offert par la municipalité et tiré au stade Pierre-Vétier le 11 juillet dernier, ce traditionnel feu d'artifice a attiré bon nombre d'habitants, qui ont également pu profiter de l'animation musicale confiée à Magic Night, de Lanvallay.

Pour aller de Dinard à Rennes...

Le réseau de bus « Illenoo » permet de desservir Dinard à Rennes, via Dinan (et vice-versa), avec trois arrêts situés sur notre commune : à la Butte de Broons, à la mairie ainsi qu'au Chêne Vert. Bon à savoir pour se déplacer à un prix raisonnable ! Horaires et tarifs détaillés à disposition, à l'accueil de la mairie.



NAISSANCES

• Agathe Tessier	39 F Trébéfour	18/05/2015
• Robin Gauthier	Le Bas Gray	26/05/2015
• Nolan Mouillé	1 allée des Chardonnerets	27/05/2015
• Lucie Rouault Jouan	10 rue des Mégalithes	28/05/2015
• Alysse Guguen	La Chantelouas	28/05/2015
• Arthus Jolivel	18 rue de la Fontaine Yvon	03/06/2015
• Lyllie Chauvin	43 Trébéfour	25/06/2015
• Gaspard Ferron	La Chantelouas	24/06/2015
• Paul Ponroy	27 ter rue de Gervily	11/07/2015
• Naomie Gauthier	48 la Bigotière	21/07/2015
• Edenn Le Vraux Courtel	40 A la Grabotais	05/08/2015
• Daniel Scarpelli Sanches	2 rue Léon Pépin	17/08/2015
• Anna Lecuyer	33 la Boutronnais	02/09/2015
• Lénais Janiky	La Ville Tassetz	08/09/2015
• Clara Dubus	11 rue de Penthivière	25/09/2015
• Hoani Pinault	39 rue François Mitterrand	26/09/2015

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavous.

MARIAGES

• Constance Gilbert de Vautibault et Romain Durieu du Pradel	11 rue du Chatelet	30/05/2015
• Jennifer Renault et Eric Gehl	8 rue de Gervily	13/06/2015
• Viviane Robert et Alain Cuffel	La Ville Gautier	27/06/2015
• Clémentine Guittier et Jonathan Vildeman	1 rue du Champ Bily	11/07/2015
• Carine Edouard et Cyrille Cohuet	12 place du Malava	04/07/2015
• Sylvie Saiget et Eric Frémont	1 route de Langrolay	25/07/2015
• Magali Challier et Laurent Ollivier	37 route de Langrolay	15/08/2015
• Delphine Goyard et Vincent Duponchelle	6 La Butte de Broons	22/08/2015
• Emilie Colin et Maxime Bertrand	17 La Rouxière	29/08/2015
• Sabrina Laurent et Vonig Danjou	28 le Bois Rolland	19/09/2015

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Solange Dubois née Tordjman le 25/03/1927, décédée le 02/05/2015 à Dinan
- Marie Henrat née Barbu le 23/02/1936, décédée le 12/05/2015 à Pleslin Trigavou
- Marie Hulaud née Lemoine le 03/09/1923, décédée le 19/05/2015 à Ploubalay
- Lucienne Coletta née Bouan le 07/08/1914, décédée le 23/05/2015 à Pleslin Trigavou
- Henry Lenormand né le 09/01/1920, décédé le 02/06/2015 à Pleslin Trigavou
- Lucienne Boixière née Michel le 10/10/1928, décédée le 04/06/2015 à Pleslin Trigavou
- Léa Richer née Benoist le 09/03/1921, décédée le 09/06/2015 à Dinan
- Rosalie Youf née Métayé le 15/09/1929, décédée le 07/07/2015 à Pleslin Trigavou
- Jean-Paul Jacquet né le 21/02/1932, décédé le 06/07/2015 à Dinan
- Désirée Porée née Bignon le 28/01/1924, décédée le 13/07/2015 à Belley (Ain)
- Jean-Marie Armange né le 30/05/1925, décédé le 18/07/2015 à Dinan
- Augustine Henry née Robert le 20/11/1912, décédée le 29/07/2015 à Pleslin Trigavou
- Marie-Ange Leray né le 18/10/1935, décédé le 30/07/2015 à Pleslin Trigavou
- Pierre Lemoine né le 26/03/1921, décédé le 13/08/2015 à Dinan
- Madeleine Joly née le 16/05/1923, décédée le 24/08/2015 à Dinard
- René Leroux né le 17/05/1930, décédé le 30/08/2015 à Dinan
- Jacqueline Binard née le 30/05/1935, décédée le 07/09/2015 à Rennes
- Arsène Josselin né le 20/11/1922, décédé le 15/09/2015 à Saint-Malo
- Maurice Saucray né le 27/06/1932, décédé le 15/09/2015 à Dinan
- Fernand Mayonobe né le 15/03/1934, décédé le 23/09/2015 à Dinan
- Martine Barroso née Percevault le 07/08/1953, décédé le 26/09/2015 à Pleslin Trigavou
- Odette Danin, née Herpin le 12/11/1923 décédée le 01/10/2015 à Pleslin Trigavou

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

➔ Signalisation horizontale

La municipalité a confié cette année à l'entreprise Girod d'Avranches un copieux programme de marquage de la voirie communale. Cette signalisation est indispensable à la sécurité routière. Désormais, elle est renouvelée tous les ans pour les marquages soumis à une circulation dense. En effet, pour des réponses écologiques, seules les peintures à base d'eau doivent être utilisées, et en conséquence elles n'ont plus la longévité des anciennes « lignes jaunes » !



➔ Radar pédagogique

La Communauté de Communes Rance Frémur vient de doter chaque commune d'un radar pédagogique, dans le but de mieux appréhender le trafic et la vitesse des véhicules dans des lieux dangereux ou stratégiques de notre territoire. Afin de positionner plus facilement ces contrôleurs de vitesse, le service technique a fabriqué un dispositif de fixation du radar et de son panneau solaire sur un plot béton.

L'art est dans les bois : une belle 3^e édition

Michaël Chauvel, président de l'association l'art est dans les bois, a lancé la 3^e édition du sentier de Land Art dans le bois de Pleumagat. Une édition qui s'achèvera le 30 octobre, permettant d'admirer au cours d'une balade bucolique les oeuvres d'artistes de land art. Chacun son style pour inviter au voyage, et ce sentier artistique n'est pas passé inaperçu : il a fait l'objet de nombreuses visites et de nombreux articles, dont l'un dans le Huffington Post. L'art est dans les bois et l'art est également présent sur la commune, permettant à Pleslin Trigavou via ces artistes de valeur de se faire connaître et reconnaître...



L'art est dans le bois

Une fête de la musique couplée à une exposition

Petite innovation cette année, puisque la fête de la musique était couplée avec une exposition de l'association Kalypika, un collectif d'artistes, plasticiens et musiciens. Autre 1^{ère} appréciée, la venue de la fanfare de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine. Malgré la qualité des groupes présents, un bémol : le public n'était pas présent en nombre, certainement attiré par d'autres fêtes de la musique « semi-pro » des alentours, au détriment de celle initiée dans l'esprit premier de cette manifestation : permettre aux musiciens de montrer ce qu'ils savent faire, jouer en public et ce... bénévolement !



L'exposition de l'association Kalypika

→ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

■ Novembre

- **Samedi 7 & Dimanche 8** : Salle omnisports – Archers du Frémur – Concours archers.
- **Mercredi 11** : Rassemblement aux Monuments aux Morts, fin de la guerre 1914-1918.
- **Dimanche 15** : Salle Omnisports – Badminton Club – Tournoi pour le Téléthon
- **Samedi 14** : Salle des fêtes – Randonneurs du Frémur – A.G. & Repas.
- **Samedi 21** : Salle des fêtes – Loisirs Amitiés – Fest-Noz.
- **Vendredi 27** : Salle J. Lesaichot – Loisirs Amitiés
Belote & Scrabble (Téléthon) : à partir de 14h.
- **Samedi 28 & Dimanche 29** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Marché de Noël.

■ Décembre

- **Samedi 5** : Salle omnisports – TELETHON : à partir de 14h.
- **Dimanche 6** : Mairies – Elections Régionales (1er tour).
- **Samedi 12** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitiés – A.G. & Repas.
- **Dimanche 13** : Mairies – Elections Régionales (2ème tour).

BIENTÔT...

Le Téléthon

Le Téléthon 2015 aura lieu les 4 et 5 décembre prochains. Pour la 23^e édition communale, l'équipe va une nouvelle fois se mobiliser pour apporter sa contribution au mouvement de générosité qu'est le Téléthon. Nous vous invitons à une réunion de préparation à la salle Julien Lesaichot le mardi 10 novembre à 18h30, pour nous rejoindre, organiser une animation ou tout simplement vous informer. Quelques rendez-vous sont déjà à noter : le 15 novembre : tournoi de badminton en faveur du Téléthon, à la salle Omnisports. Le 27 novembre : Loisirs Amitiés organise un concours de belote & un concours de Scrabble à la salle J. Lesaichot (à partir de 14h). Le 5 décembre : le Téléthon des associations à la salle omnisports (à partir de 14h). Pour mémoire en 2014, nous avons récolté 4433 euros.
Contact : 06 83 99 24 52



Concours des Archers

Les 7 et 8 novembre, dans la salle omnisports, le club des Archers du Frémur organise une compétition régionale de tir. Une occasion de venir voir la qualité et l'adresse des compétiteurs venus de toute la Bretagne et plus particulièrement de ceux du club local. L'an passé, 120 archers s'étaient donné rendez-vous pour tenter de décocher les flèches qualificatives pour le championnat de France. Cette année, le président Serge Lebreton et toute son équipe essayeront de qualifier un maximum de tireurs du club, le tout dans l'excellente organisation qu'on leur connaît.

Marché de Noël



Dimanche 29 novembre de 10 h 18 h à la salle des fêtes de Trigavou, nouvelle édition du marché de Noël organisé par l'association les Triplettes. Le Père Noël sera présent dès le matin, avec possibilité d'immortaliser cette venue. Il y aura également la boîte aux lettres du Père Noël pour que les enfants puissent y déposer leurs souhaits. Restauration sur place toute la journée. Une trentaine d'exposants seront ravis d'accueillir les visiteurs, pour qui l'entrée sera gratuite.

→ Le CLIC du Pays de Dinan

Le CLIC est le Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées, un lieu unique, gratuit et ouvert à tous.

Pour quel public ?

- Les personnes âgées
- Leurs familles, entourage
- Les personnes handicapées de plus de 55 ans

• Les professionnels de la gérontologie

Quelle est la mission du CLIC ?

- L'information et l'orientation
- L'évaluation des besoins
- L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'aide à domicile
- Le recensement des besoins

Pour tous renseignements :

Le CLIC Zone Atlantique 7, rue de la violette 22100 Quévert

Tél : 02 96 85 43 63 – FAX : 02 96 39 57 74

Internet : www.clic-dinan.fr

Permanence à la mairie le 4^e mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h.

→ Recensement

Du 21 janvier au 20 février 2016

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants, c'est une chose importante pour la commune, puisque du nombre d'habitants dépend la participation financière de l'Etat au budget communal, l'implantation des commerces, construction de logements, développement des moyens de transport... Il est donc essentiel que chacun y participe, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Il est désormais possible de répondre à ce recensement sur Internet. Une façon encore plus simple de participer à ce recensement, qui permet en outre des économies. En 2015, 31 tonnes de papier ont ainsi été économisées ! Comment faire ? Lors de son passage chez vous, l'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figure vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr.

Recrutement des agents recenseurs :
faire acte de candidature en mairie

→ Idées d'animations recherchent comité des fêtes !

Assurer la notoriété du site des Mégalithes en y organisant un événement comme une pièce de théâtre en plein-air, une exposition, créer un mini-festival de musique classique faisant la part belle aux jeunes talents de la région, ce ne sont pas les idées qui manquent dans le domaine culturel... Si les idées sont là, l'appel est lancé pour remettre sur pied un comité des fêtes, support de ces animations et de bien d'autres à renouveler ou à inventer ! Contact : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



Travaux

Réfection de la voirie communale

Lors de l'élaboration du budget primitif, la commission des travaux avait demandé le même effort financier que les années précédentes, à savoir 150 000€ pour la réfection des routes, somme accordée à l'unanimité. Cette somme permet de posséder un bon réseau routier, pérenne, notamment sur les axes de traverse. Le programme porte sur Cordel au Vaugérier, Ville es Connou au Bois Seigneur, la Chantelouas, le Bois Rolland, La Herviais, ainsi que sur les secteurs du Chesnais et du Gray. La rénovation des trottoirs de la rue du Méné et du square du 19 mars 1962 a également été faite. La société Eurovia a été adjudicataire du marché. La maîtrise d'œuvre, qui n'est plus du domaine de la DDTM a été assurée par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités 22 pour réaliser l'étude technique et financière du marché, la commission des travaux assurant le suivi du chantier. Quant au choix du revêtement, depuis environ 6 ans les élus ont opté pour le tapis d'enrobé, en lieu et place du tricouche goudronné. Le béton bitumineux est certes plus cher, mais à long terme les finances locales s'y retrouvent, car la pérennité du produit est incomparable et le confort des usagers de la route est sans aucune commune mesure avec un goudron gravillonné !



Lotissement de la Guyonnais

Au cœur du bourg de Trigavou, il n'est pas facile de réaliser des travaux de génie civil sans provoquer des désagréments aux riverains. En juillet la poussière leur interdisait l'ouverture des fenêtres, en septembre, les pluies généreuses ont transformé le chantier et les abords en véritable bourbier, aussi usant pour les ouvriers dans les tranchées que gênant pour les voisins... ! Dès que les réseaux gravitaires, (entreprise Lemée TP), eau pluviale, eaux usées, et les réseaux souples (entreprise ERS), électricité, téléphone, eau potable, gaz, seront posés, l'entreprise Lemée TP procédera à l'empierrement de la voirie provisoire. A l'entrée du lotissement, l'effacement des réseaux électriques va se poursuivre, en même temps la ligne à haute tension qui dessert Riquamus sera enterrée. Les élus ont demandé au maître d'œuvre Urba Réal de leur proposer une solution leur garantissant la sécurité routière sur la rue du Frémur au niveau de l'entrée du lotissement.



Entretien des bâtiments publics

Groupe scolaire Charles Josselin : Chaque été le personnel technique a, entre autres, comme mission la préparation des bâtiments scolaires. Cette année l'accent a été mis sur le bureau de la direction du groupe scolaire Charles Josselin. Le bureau situé dans l'ancienne maison des instituteurs était devenu obsolète, il était urgent de l'agrandir et de le rénover.



Eglises Saint-Pierre et Sainte-Brigide : Les badauds qui ont vu la flèche de la nacelle se déplier à la verticale dans le bourg de Trigavou ont eu quelques frissons pour les couvreurs, dont la mission consistait à remplacer les ardoises manquantes du clocher et de ses quatre clochetons. En effet, avec cette grande et lourde nacelle nous ne pouvions pas prendre le risque de rouler sur le revêtement du parvis de l'église, aussi il a fallu beaucoup d'adresse aux ouvriers pour atteindre les clochers. La réfection faite sur nos deux clochers va permettre leur bon état de conservation, mais à moyen terme il faudra songer à remanier totalement les couvertures...



La location d'une nacelle spécifique a permis au service technique de reprendre une partie de la voûte en bois de l'église Sainte-Brigide. Durant la mauvaise saison la voûte des chapelles sera également contrôlée et réparée. Toujours dans un souci de conservation du patrimoine mais également d'esthétique, la grille en fer forgé de l'ancien cimetière et celle de l'enceinte de l'ancien presbytère ont été repeintes.

Panneaux de signalisation et fibre optique dans la ZA de Beauséjour

Panneaux de signalisation et fibre optique dans la ZA de Beauséjour
La zone artisanale est désormais occupée par une quinzaine d'entreprises et il était devenu nécessaire d'y mettre en place une signalisation adaptée à chaque bâtiment et commerce.
Afin de faire bénéficier la zone d'activités d'internet haut débit en particulier pour le siège national du Choix Funéraire, la municipalité a décidé, en étroite collaboration avec le conseil départemental de faire dériver, par la société Armor Connectique, une fibre optique du câble qui relie les centraux de Ploubalay-Trélat Taden- Pleslin Trigavou, permettant ainsi à la ZA de Beauséjour et la ZI de la Grignardais de bénéficier de cette haute technologie.



Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

• COLIN Jean Christophe et Nathalie	17 la Rouxière	Extension de maison d'habitation
• GILLET Patricia	38 la Bigotière	Abri de jardin
• FOURE Jérôme et Angélique	20 rue Alexis Renouel	Création d'un préau, d'un abri de jardin, modification des façades et pose d'un portail
• BIGOT Matthieu	24 rue de Gervily	Changement des ouvertures
• PEN Datha	69 la Boutronnois	Mur de clôture
• RAVEL Marie-Thérèse	31 Trébéfour	Pose d'une clôture
• THOME Nolwenn	19 la Rouxière	Mur de clôture
• HERVE Yannick	69 Cana	Construction d'une véranda
• BAR LE CHENE VERT	Le Chêne Vert	Travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité ; réhabilitation intérieure ; changement des ouvertures ;
• BRIAND Denis	36 Cana	Pose d'un abri de jardin
• FOLLET Sébastien	17 rue de Penthièvre	Mise en place d'un muret et d'une clôture
• LE MOUZER Henri	Le Bois Meen	Remplacement du grillage par des panneaux en bois
• MARCHAND Cyril	2 le Gallery	Modification d'une clôture existante
• PRIGENT ET ASSOCIES	Route de Langrolay	Bornage
• CHENU Pierre	45 route de Langrolay	Pose d'un portail
• MOLITOR Frédéric	La ville Rouxel	Pose de deux fenêtres de toit
• MENETRAY Morgane	25 rue du Goëlo	Pose d'une clôture
• BENICOURT Florent	27 route de Langrolay	Changement des ouvertures
• CABON Rosine	5 rue du Champ Bily	Changement de portail
• HERVOT Brigitte	14 rue Léon Pépin	Création d'une terrasse sur pilotis
• ROBERT Xavier	54 B la Grabotais	Pose d'une clôture et d'un portail
• HOFFMAN didier	60 Cana	Pose de panneaux solaires
• Menuiserie LEBAS Georges	41 Cana	Réfection du bardage de l'atelier, changement de la porte façade Nord, extension de l'atelier
• CULO Alexandre	6 rue du Général de Gaulle	Création de fenêtres de toit
• GASLAIN Martine	13 rue des Mégalithes	Pose de fenêtres de toit
• CHAVANNE Jean	5 la Bigotière	Pose d'une clôture
• FORGEOUX Jérémie	76 Cana	Division de la parcelle et création 'un lot à bâtir de 545 m²
• JOLY Vincent	11 rue Léon Pépin	Changement des ouvertures
• COMMUNE DE PLESIN TRIGAVOU	2 place Guy Jourdan	Extension de la mairie
• MARTIN Helen	9 Houillard	Création d'ouvertures
• LEVEQUE Franck	17 la Bigotière	Pose de panneaux solaires
• MERER Nathan	La Ville Piquant	Création d'une ouverture
• PRIGENT ET ASSOCIES	Allée du Petite Bois	Division en vue de construire
• PERRO Jean Pierre	7 rue de l'école	Pose de panneaux solaires
• CHAMPSAVOIR Daniel	12 rue du Pré d'aine	Pose d'une clôture
• EGUIMOS	55 la Grabotais	Division en vue de construire
• MELIGNE Eugénie	18 rue du Pré d'Aine	Pose d'une clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

• L'HOSTIS Philippe	39 I Trébéfour	Construction d'une maison individuelle
• BRIAND Patrice et CHAMPAGNAY Nolwenn	24 rue du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• L'ECHELARD Maxime	40 Houillard	Construction d'une maison individuelle
• GENDROT Louis et Marie-Annick	39 C Trébéfour	Construction d'une maison individuelle
• RIVEROS Nicolas et GAUVAIN Claire Lise	6 rue de l'Argoat	Construction d'une maison individuelle
• HALLAUER Patrick	5 le Chêne Vert	Construction d'un garage
• QUET Catherine	La Roche Thual	Construction d'une maison individuelle
• SCI COLAS GESTION	ZI de la Grignardais	Ext. pour créa. d'ateliers, locaux sociaux, agrand. du parc de stationnement, fermeture d'un auvent, réaménagement des vestiaires
• RENAULT Pascal et Delphine	14 rue du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• OLERON Gaël	18 rue Léon Pépin	Démolition d'un bât. en pierres et construction d'un bâtiment
• GAEC de la Rouxière	La Rouxière	Ext. de la stabulation et de la fumière, construction d'un hangar
• GAUTHIER Robert et BLAVETTE Julie	La Pierre Blanche	Rénovation, surélévation et ext. d'une bâtisse en pierre en hab.
• KERBORIOU Christopher et Aurélie	22 houillard	Construction d'une maison individuelle
• SAPANEL Loïc et SCULO Gaëlle	54 Trébéfour	Construction d'une maison individuelle
• LEB AILLY David et Zorha	26 Houillard	Construction d'une maison individuelle
• PAIN Emmanuel et Ludvine	24 rue de Penthièvre	Construction d'une maison individuelle
• LELIONNAIS Alain	4 chemin des Longues Raies	Construction d'un garage avec auvent
• LEFEVRE Pascal et POIGNAND Nathalie	15 rue de Penthièvre	Construction d'une maison individuelle
• BULOT Anne	14 rue du Frémur	Création d'une extension, transfo. d'un cellier en garage, démolition d'un garage
• ROGUE Jean-Yves	31 bis rue François Mitterrand	Isolation extérieure et extension de la construction
• BERTRON Benoit et PINON Séverine	18 rue du Châtelet	Construction d'une maison individuelle
• FOURE Julien et AUTHIER Camille	39 A Trébéfour	Construction d'une maison individuelle
• GAEC de la ville Trietz	La Ville Trietz	Extension d'une stabulation vache laitières, construction stabulation génisses, d'un hangar et d'une plateforme

PERMIS DE DEMOLIR

• LECRIOUX Henri	Plaisance	Démolition d'anciennes étables
------------------	-----------	--------------------------------

PERMIS D'AMENAGER MODIFIÉ

• GESBERT	Houillard	modification de l'article 11 du règlement pour autoriser la réalisation d'un sous-sol sur le lot n°14
• HFB	La Ménardière	Création de 8 lots supplémentaires, modification du plan de composition



Le Tour Alternatiba de passage dans notre commune



Le 20 août de drôles de vélos à 4 et 3 places ont emprunté la voie verte lors de l'étape du Tour Alternatiba qui conduisait les participants de Rennes à Saint-Briac-sur-Mer. Organisé en amont de la conférence de l'ONU sur le climat - la COP 21 - qui se tiendra à Paris début décembre, le Tour Alternatiba c'est 5 600 km parcourus à vélo pour faire la promotion des alternatives concrètes au changement climatique et à la

crise énergétique auprès de la population et des élus locaux. Parti de Bayonne le 5 juin pour arriver à Paris le 26 septembre, le Tour Alternatiba symbolise à la fois la transition énergétique et écologique, la solidarité et la justice sociale. Il s'attache à mettre en valeur les moyens concrets pour réduire ici et maintenant les émissions de gaz à effet de serre dans plusieurs domaines : l'agriculture paysanne, les transports, la sobriété énergétique, l'éco-habitat, la consommation responsable, la réduction et le recyclage des déchets... Ce mouvement citoyen espère bien que la COP 21 débouchera sur un accord mondial pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

Espèces invasives : les frelons asiatiques

Au vu de la douceur des deux derniers hivers nous pouvions nous attendre à une invasion des frelons asiatiques, mais de là à subir un tel fléau il y a une marge que les apiculteurs n'espéraient pas connaître. Le frelon asiatique, ce redoutable prédateur d'abeilles, s'est parfaitement acclimaté, en quelques années, à notre région où il prospère à vitesse grand V. Au début ils construisaient leur nid essentiellement à la cime des arbres, désormais ils s'accaparent également les granges, celliers, angles de fenêtres ! La communauté de communes Rance Frémur et la commune de Pleslin Trigavou ont mis en place un accompagnement auprès des administrés. Lorsque le nid des frelons asiatiques est situé à l'intérieur des propriétés la communauté de communes Rance Frémur prend à sa charge la destruction du nid. Si le nid est situé sur le domaine public, c'est la commune de Pleslin Trigavou qui règle l'entreprise en charge de la destruction de ces nuisibles. Un élu référent peut se déplacer afin de vérifier si le nid appartient à des frelons asiatiques ou non. A la chute des feuilles, nous découvrirons des nids, certes désertés par leurs dangereux occupants, mais cependant il serait utile de le signaler afin que ces nids soient comptabilisés. Face à la recrudescence de cette espèce invasive, un comptage précis, à une plus grande échelle, est indispensable.



Venez entraîner votre mémoire à la Maison Communautaire Rance Frémur

Les ateliers mémoire mis en place par la Mutualité Sociale Agricole ont fait leur rentrée le lundi 5 octobre de 14 h 30 à 16 h. Ils auront lieu chaque lundi après-midi jusqu'à la fin du mois de mars à la Maison Communautaire Rance Frémur. Les séances s'adressent à tous les retraités en bonne santé quel que soit leur caisse de retraite. Elles se composent d'exercices simples et ludiques qui vous permettront de stimuler et d'entretenir votre mémoire dans une ambiance très conviviale. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Emmanuelle Rault, à la MSA au 02.96.75.60.63. Ces ateliers sont gratuits.



MULTI-ACCUEIL

Etablissement d'accueil collectif d'enfants de moins de 3 ans.



Le Multi-Accueil, situé à La Grabotais, va accueillir 20 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Le service n'ouvrira pas avant avril 2016. Trois Types d'accueil seront possibles, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 :

- Régulier : de 1 à 5 jours par semaine, fixe et régulier
- Occasionnel : quelques heures par semaine selon les besoins des familles et les places disponibles
- Accueil d'urgence : en cas d'absence brutale du mode de garde habituel

Contact et renseignements :

Maison communautaire de Rance-Frémur
22490 PLOUER SUR RANCE - Tel : 02 96 82 36 82
Communauté de communes de Rance-Frémur
Mail : multiaccueil.rancefrémur@orange.fr

➔ RÉHABILITATION DU RUISSEAU SAINTE-BRIGIDE



Dans le cadre du volet milieux aquatiques au contrat territorial du bassin versant du Frémur et suivant les préconisations du SAGE Rance-Frémur Baie de Bausais, les quatre communautés de communes situées sur le bassin du Frémur (Côte d'Emeraude, Rance-Frémur, Dico et Plancoët-Plélan) ont décidé de confier la maîtrise d'ouvrage à la communauté de la Côte d'Emeraude pour les études et le suivi des travaux de la réhabilitation du Frémur. Il ne faut pas nier l'évidence : le Frémur est malade, sa biomasse a pratiquement disparu et le suivi des anguilles, pratiqué depuis vingt ans nous le prouve malheureusement à chaque pêche électrique. Seules quelques espèces peu sensibles à la pollution perdurent... Depuis plusieurs décennies notre rivière a subi les affres de notre mode de vie : l'imperméabilisation des sols due aux routes et constructions, l'érosion des sols à cause de l'arasement des talus, la présence d'ouvrages hydrauliques bloquant la continuité écologique, la disparition des zones humides, la pollution provenant du manque d'assainissement, etc.

Il n'est pas inutile de rappeler que le Frémur alimente les trois millions de m3 d'eau à potabiliser par l'usine du Bois Joli !

Afin de remédier à cet état de fait, de nombreux efforts sont entrepris par les différents partenaires. Par exemple notre commune peut s'enorgueillir d'avoir une nouvelle station d'épuration très performante. La

communauté de communes Rance Frémur assure un réel et efficace suivi du SPANC (assainissement autonome). L'association Cœur, par l'intermédiaire du programme Breizh Bocage, travaille avec le monde agricole à la plantation de haies bocagères. Toutes les haies de la commune ont été inscrites dans le plan local d'urbanisme (PLU). Les zones humides ont été recensées et soumises à enquête publique. Elles sont par exemple devenues inaliénables. Au cours de ces prochaines semaines notre territoire communal va bénéficier du rétablissement de la continuité écologique sur le cours d'eau de Sainte-Brigide. L'eau pluviale, en sortie de l'exutoire du bassin de rétention du futur lotissement de la Guyonnais, sera dirigée dans une zone humide avec le ruisseau en provenance de Riquamus, cela afin d'épurer cette eau et d'éviter les à-coups au ruisseau Sainte-Brigide. Les ponts de la Jossais et de la Ville Ochedais verront leurs buses trop étroites et mal emboîtées remplacées par des tubes hydrauliques, facilitant ainsi la libre circulation de l'eau et des organismes vivants. Un panneau explicatif sera positionné près du lavoir de Sainte-Brigide par la structure porteuse du contrat de bassin versant du Frémur.

Handball Rance Frémur : on est tous handballeurs !

Sous la houlette de Laurent Progeas, président de l'association, le club Handball Rance Frémur fera encore trembler la salle omnisport de Pleslin Trigavou, notre principale terre d'accueil. Cette saison encore, le club intercommunal ne cesse de grandir et de s'étendre. Aimé, notre salarié, fait des émules au sein de la CCRF et au-delà surtout chez les jeunes : nous ne comptons pas moins de 27 licenciés moins de 11 ans et 31 en moins de 13.

Les adolescents (photo -15, -17) accueillent les jeunes pousses, et se projettent déjà avec leurs aînés, deux équipes seniors pleines d'espoir pour la saison. Notre petite fierté, les effectifs féminins qui ne cessent de grossir, les moins de 13 filles disputeront le championnat pour la première fois. Un grand coup de chapeau aux élus qui ont cru en nous et nous ont permis d'être ce que nous sommes. Un grand merci aux nouveaux parents et licenciés tout aussi motivés que nous tâcherons d'intégrer de façon conviviale. Si vous voulez faire partie de la vie du club, nous recherchons également des personnes pour la tenue administrative des matches, ainsi que des partenaires privés sous forme de mécénat. N'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner. contact@hbrancefrémur.com ou Laurent Progeas 06 64 02 25 70





École primaire publique Georges-Hervé 2015-2016 : une nouvelle année scolaire

En cette rentrée scolaire, les 159 élèves de l'école se répartissent en 6 classes : M. Lesaichère accueille une classe de CM1-CM2 ; M. Clément une classe de CE2-CM1 ; Mme Boyer un groupe de CE1-CE2 ; M. Oheix reçoit le groupe de CP ; Mme Ruelan, directrice accueille une classe de MS-GS et est en décharge de direction le mardi, remplacée par Mme Cécile Servignat ; Mme Vanlande a en charge une classe de TPS-PS-MS.

3 ATSEM, Mmes Brochu, Goudiaby et Lera-zavet sont présentes dans les classes de maternelle pour cette période de mise en route des règles de vie pour les petits.

Une AVS, Virginie Robert, est présente auprès d'enfants qui ont besoin d'un soutien dans leurs apprentissages.

L'accueil des enfants se fait en relation avec le personnel municipal des différents temps périscolaires, garderie, cantine et TAP.

Le partenariat continue avec Alice de la bibliothèque municipale et Julien, l'anima-

teur sportif de la commune.

Des projets de classes vont se réaliser tout au long de l'année.

Une sortie vélo était organisée, dès le 28 septembre pour la classe des CM1-CM2, en direction du barrage de la Rance. Des échanges avec le collège du Val de Rance se concrétiseront avec le cross du collège et un projet de lecture tout au long de l'année se terminera par une journée de rencontres « défi lecture ». En maternelle, les petits participeront au spectacle « 1ers Emois », les MS et GS profiteront de la venue d'un animateur du centre de la découverte du son de Cavan.

Le projet d'école sera axé sur la citoyenneté et sur un projet de travail autour des arts. Un grand merci à la municipalité pour l'installation du visiophone à l'entrée de l'école. La sécurité de l'école est ainsi assurée tout en permettant un confort d'accès aux différents utilisateurs.

Pour toute rencontre avec les enseignants merci de prendre RDV au 02 96 27 85 38

Groupe Scolaire Charles-Josselin

C'est avec une grande satisfaction que les 105 élèves ont été accueillis cette année dans les 5 classes de l'école (+ 7 TPS qui feront leur rentrée en janvier 2016).

Quelques changements ont eu lieu de nouveau dans l'équipe pédagogique :

Mme Mamdouh, secondée par Mme Brochu, a toujours en charge la classe de Toute Petite section et de Petite Section agrandie cette année de la moitié de la Moyenne Section.

Mme Colson, qui assurait la décharge de direction l'an passé, a été nommée à plein temps dans l'école. Elle enseigne à l'autre partie de la Moyenne Section et de la Grande section ; elle est secondée par Sylvie Languille.

Mme Fontaine, qui travaille à mi-temps, aura en charge les CP et la moitié des CE1. M. Latron assurera l'autre mi-temps les lundis et mardis ainsi qu'un mercredi sur 2.

Cette année, Mme Gouault a choisi de travailler à mi-temps et s'occupe des CE1-CE2 avec Mme Van Der Streaten, nouvellement nommée et qui prend la classe en charge tous les lundis et mardis ainsi qu'un mercredi sur 2.

M. André, dont la décharge de direction est assurée tous les lundis (et un mercredi sur 4) par Mme Servignat, enseignera aux CM1-CM2.

Mme Delille, AVS/EVS, vient compléter l'équipe pédagogique en travaillant d'une part auprès d'un enfant qui a besoin de soutien et d'autre part, en aidant les classes pour la conduite d'ateliers et en gérant la B.C.D (Bibliothèque Centre Documentaire) de l'école.

Cette rentrée est bien sûr marquée par la continuité des nouveaux rythmes scolaires et des temps périscolaires. Cette organisation qui a bien fonctionné l'an dernier est déjà remise en place et tous ont retrouvé leur place, enfants, animateurs et enseignants.

Des projets sont déjà en cours de mise en place :

Les activités sportives, encadrées avec l'aide de Julien Nourdin pour les CE et les CM, se remettent en place d'abord sur le terrain des sports puis, à partir des congés de la Toussaint dans la salle omnisports de Pleslin. Des activités sportives seront aussi

proposées avec d'autres classes (échange avec Pleslin, rencontres entre classes de maternelle, etc)

Cette année, les CM vont reprendre, en fin d'année, l'activité voile et kayak aux mois de mai ou juin.

Les séances de natation ont déjà repris, à la piscine des Canetons de Dinan, pour les enfants de GS et de CP-CE1 (jusqu'en novembre) puis ce sera le tour des CE1-CE2 (de novembre à février 2016).

Les cours d'anglais vont être assurés par M. Latron aux CP-CE1, par Mme Van Der Streaten aux CE1-CE2 et par Mme Colson aux CM1-CM2 avec un échange de service entre les enseignants.

Des échanges entre la classe de CM et le collège de Plouër-sur-Rance devront, comme l'an passé, permettre une liaison entre le CM2 et la 6^e pour aider nos élèves à franchir ce cap important (défi-lecture avec une classe de 6^e, participation au cross du collège). Mais cette année doit permettre plus de relations encore grâce à la mise en place du cycle CM1-CM2-6^e.

D'autres projets en cours d'élaboration actuellement viendront enrichir cette nouvelle année scolaire au fil des mois (sorties, visite, activités, etc.)

Ecole Saint-Joseph - Le Pigeon Blanc

Une nouvelle rentrée à l'école Saint Joseph avec 111 élèves, sous la responsabilité de Madame Jouffe, avec une équipe enseignante stable.

Concernant l'organisation de l'école, l'accueil est possible à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30, grâce à la garderie qui est sur place. Au niveau de la cantine, elle se situe à l'intérieur de l'école, et comme elle est communale, les repas proviennent de la cuisine centrale de Pleslin-Trigavou.

Tout au long de l'année, les 5 classes de l'école vont vivre différents projets.

Et ce sont les élèves de Solange Félin, enseignante des TPS, PS et MS qui ont fait leur première sortie dans le cadre d'un projet sur les pompiers. Ils ont pu découvrir les véhicules de la caserne de Dinan, la tenue des pompiers et essayer la lance à eau.

Bonne année scolaire à tous !

Pour joindre l'école : 02 96 27 81 83



→ TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)



Après une année expérimentale, le bilan des TAP est globalement positif. C'est ce qui ressort de l'évaluation faite à la fin de l'année scolaire 2014-2015. 80 % des enfants sont satisfaits des activités qui leur ont été proposées sous forme d'ateliers. Pour l'année 2015-2016, l'organisation est maintenue. Les TAP se déroulent les lundis et jeudis de 13 h 45 à 15 h 15 au groupe scolaire Georges Hervé, les mardis et vendredis de 15 h 00 à 16 h 30 dans les écoles Charles Josselin et Saint-Joseph. Les élèves de l'élémentaire, encadrés par des animateurs ou intervenants qualifiés, pratiquent des activités

sportives, culturelles et artistiques en cycles de 5 à 7 semaines. Les thématiques changent après chaque période de vacances scolaires. En maternelle où la sieste est respectée, les enfants sont encadrés par les ATSEM ou du personnel communal. Malgré le coût de revient de ces activités (environ 200 € par enfant pour l'année), la gratuité est maintenue pour les familles. De nouvelles activités apparaissent au programme : danse africaine, marionnettes, anglais ludique, peinture, ludofitness, échanges interculturel avec Boromo, initiation au secourisme. Julie Faye-Nicolas est la nouvelle responsable/coordinatrice. Outre la charge de recruter les animateurs et d'organiser le planning des activités, ses principales missions sont d'encadrer les intervenants, de veiller au respect des règles de sécurité et du bien-être des enfants, d'assurer la gestion budgétaire et administrative du service, de favoriser la liaison avec les enseignants et les parents d'élèves.

Quelques chiffres en bref...

- 380 élèves répartis sur les 3 écoles
- 265 enfants inscrits aux TAP
- 32 ateliers différents
- 30 animateurs
- 145 € de fonds de soutien (Etat + CAF) par enfant.





Le Forum des Associations

En septembre, le forum a rassemblé 25 exposants dont 20 associations, auxquelles il faut ajouter la bibliothèque municipale, le Relais Parents Assistantes Maternelles, la caravane numérique de la Mission Locale, une formation à l'utilisation d'un défibrillateur et le cabinet URBEA chargé de la réflexion urbaine sur le devenir des anciens chais de la Ville-au-Comte.

Pour la 4^e année, nous avons opté pour un format court du forum, soit un vendredi en soirée. La formule paraît convenir à tous et en particulier aux habitants qui sont venus très nombreux découvrir les diverses activités mises à leur disposition par les associations.

Le nombre important de contacts entre la population et les associations, a permis d'atteindre le but du forum, témoignant de l'intérêt que chacun porte au contenu des activités associatives.

Le Maire a tenu à féliciter toutes les personnes qui s'investissent dans la vie associative « un forum est un événement important pour tisser du lien social, il doit permettre de développer des relations humaines ».

Le forum fut également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, leur permettent ainsi, d'avoir un aperçu de toute la richesse du tissu associatif communal.



La fête des Mégalithes



Samedi 18 juillet la 16^e édition de la fête des Mégalithes a eu lieu sous un ciel clément en début d'après-midi, permettant de nombreuses attractions : défilé des bénévoles costumés, démonstrations de lutte bretonne par le Skol Gouren, représentations de la compagnie Lysandore, claquettes, promenades poneys et jeux bretons pour le plus grand plaisir des petits et grands. Sur ce site remarquable, des ateliers étaient également présents tels que dentellière, brodeuse, tisserande, vannier qui ont attiré les spectateurs curieux de découvrir ces métiers anciens, sans oublier le stand maquillage toujours apprécié. La pluie est arrivée à l'heure de la potion magique et du service du repas traditionnel servi sous barnums. Malgré les averses, les danseurs ont apprécié le fest-noz animé par les groupes de musiques traditionnelles que sont Estran, les Sonnou k-v'la et Strinkus.

Challenge des Landes de Reine

Comme de tradition, l'anneau cycliste des Landes de Reine a été mis à profit pour le challenge des Landes de Reine, organisé par l'entente cycliste Rance-Frémur sur trois soirées. De nombreux cyclistes y ont participé, venant chercher du rythme sur cet anneau très roulant de 1 km, à la visibilité idéale pour le public qui peut suivre la course de bout en bout. Le classement général s'effectue sur les trois soirs, et le vainqueur 2015 a été Steven Carlo (Hennebont cyclisme) devant Léo Hubert (Team Pays de Dinan) et le pleslinais trigavouas Vincent Guégo (Côtes d'Armor cyclisme).



Association Danse Gymnastique

Les cours ont repris, avec cours de gymnastique à la salle omnisports les jeudis à 20 h ; des cours de step les mercredis à 19 h 15, de la gymnastique pour les seniors les lundis à 17 h. Les enfants sont accueillis les mercredis après-midi, de 14 h 15 à 18 h 15.



Jean-Marc Vanneufville, vainqueur du challenge de tarot en Espagne

Licencié à Cap Tarot Lancieux, Jean-Marc Vanneufville a participé à un challenge de tarot, près de Barcelone, à Santa Susana exactement, du 6 au 13 juin. Un challenge de sept tournois disputés, rassemblant 200 joueurs dont certains étaient, de l'aveu même de Jean-Marc, d'un excellent niveau. « Cette semaine de tarot, organisée par un club du comité de Vendée, est comparable au tour de France, avec ses sept étapes. Je n'en ai gagnée aucune mais j'ai remporté le classement général » indique le champion local. Il a beaucoup oeuvré dans le domaine du tarot, en mettant sur pied le 1^{er} championnat de France jeunes de tarot, dont la 1^{ère} édition sera disputée en 1988, alors qu'il était président du tarot Côte d'Émeraude, à Saint-Malo. Pour l'anecdote, lors de son déplacement à Santa Susanna, il retrouvera une femme de 39 ans, qui avait participé à ce championnat à l'âge de 15 ans « elle se souvenait de sa participation à ce championnat et se souvenait également de moi, c'était une belle rencontre, un moment très fort de ce déplacement en Espagne » conclut Jean-Marc Vanneufville.



→ LA PHOTO INSOLITE

Merci à Yann Ronxin, habitant Pleslin, photographe amateur qui nous a envoyé cette photo prise à Trébéfour, en juillet 2014, lors d'un violent orage qui avait survolé Dinan sans nous atteindre. Si vous avez des photos insolites sur la commune, n'hésitez pas à nous les adresser sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



→ JOUTES NAUTIQUES AU PORT DE DINAN



Cet été, au port de Dinan, notre commune a participé aux 13^e joutes nautiques organisées par le club Kiwanis Pays de Rance. Pour la neuvième année consécutive notre commune avait un équipage mené par son valeureux capitaine Vincent Rucay qui souligne « notre équipe n'a pas gagné, mais le principal n'est-il pas de participer ». Il faut dire que les équipages (ils étaient 21 cette année) étaient là autant pour s'amuser que pour jouter.

Les quelques milliers d'euros issus en partie des recettes des joutes, sont distribués à des associations caritatives et à des familles d'enfants handicapés ou en difficulté.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE :

Capitaine : Vincent Rucay ; joueur : Vincent Renault ; barreur : Jean-Luc Ménard ; rameurs : Maxance et Didier Renault ; Fabien Lainé, Cyril Genestay et Bébert

LES SPONSORS :

Imprimerie Husson ; Dejoie Peinture ; Crédit Agricole ; Le Choix Funéraire ; Buet environnement et Randstad Dinan.



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans les trois derniers bulletins, nous étions dans le mandat municipal de 1925 à 1929. M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan était le Maire de Pleslin et M. Jean Cocheril celui de Trigavou. Nous avons largement évoqué le premier réaménagement du bourg de Pleslin, les décisions prises pour améliorer ou construire de nouveaux lavoirs et quelques soubresauts comme la démolition de la Chapelle des Quinze Croix ou les courses cyclistes et de chevaux au Bois Seigneur.

Dans ce bulletin nous changeons de mandat, de nouvelles élections des conseillers municipaux de Pleslin et de Trigavou se déroulent en mai 1929 pour une durée de six ans jusqu'en 1935 (auparavant les mandats étaient de quatre ans). La loi du 10 avril 1929, ayant pour principal but de rendre plus efficace l'organisation municipale par l'allongement de la durée du mandat.

Un mandat qui va être riche en événements, sur lesquels nous allons rester plu-

sieurs bulletins.

A Trigavou (12 élus) : M. Jean Cocheril est élu Maire pour un cinquième mandat et M. Amateur Josselin adjoint pour un troisième mandat. Le conseil municipal change peu du précédent : M. Ange Josselin, M. Gilles Josselin, M. Léon Lelionnais, M. Marie-Ange Jagou, M. Jean Oléron, M. Francis Gourgan, M. Marie-Ange Beugeard, M. Elie Beaujard, M. Célestin Grumelon et M. Charles Josselin.

A Pleslin (16 élus) : M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan est élu Maire pour un neuvième mandat et M. Jérôme Onen est élu adjoint pour un troisième mandat. Le conseil municipal change également peu du précédent : M. Théogène Sevin, M. Joseph Merdrignac, M. Pierre Lebon, M. Pierre Lemignon, M. Emile Lesaichot, M. François Poidevin, M. Guillaume David, M. Joseph Guguen, M. François Ollivier, M. Noël Rebuffet, M. Thomas Rault, M. Henri Blanchard, M. Mathurin Beugeard, M. Francis Jan.

Le 7 septembre 1930 le Maire de Pleslin cède à l'âge de 79 ans en son domicile au château de la Motte-Olivet. Né à Saint-Potan le 26 mars 1851, il fut Maire pendant 43 années (1887 à 1930), constituant le record de longévité comme Maire de Pleslin.

Dernière décision municipale de la fin de mandat de M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan :

Le 22 mars 1930 « Le conseil municipal décide qu'ayant l'intention d'électrifier tous les villages de la commune en une seule fois, aussitôt que la situation financière le permettra, à procéder immédiatement à l'électrification partielle du village de Cana et des 300 mètres sur la route de Langrolay ». Une nouvelle élection est donc organisée le 12 octobre 1930. Un mandat qui va être mouvementé. M. Pierre Delanoë est élu Maire et M. Jérôme Onen est élu adjoint pour un quatrième mandat. Le conseil municipal est le même que le précédent avec l'arrivée de M. Pierre Delanoë.

Ma ruche : je la déclare !



La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la néces-

sité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

• Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.

• Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015 ?

A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

Ma déclaration 2016 ?

A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016.

La Mission Locale

• Vous avez entre 16 et 25 ans (inclus).

• Vous n'êtes plus scolarisé, quel que soit votre niveau de formation et de diplôme.

• Vous avez des questions concernant votre avenir professionnel :

- Quel métier faire ?
- Comment et où se former ?
- Comment chercher un emploi, un apprentissage ?
- Où accéder à des offres d'emploi et comment y répondre ?...
- Mais aussi des questions concernant votre vie quotidienne :
 - Se déplacer, passer son permis ?
 - Se soigner, se loger, accéder à des loisirs ?
 - Partir à l'étranger ? ...

La Mission Locale propose un accueil et un accompagnement qui vous correspondent :

A Dinan au 5, Rue Gambetta (à côté du Centre Social), Sur une permanence proche de chez vous.

Pour rencontrer et faire le point avec un ou une conseillère prendre rendez-vous : au 02.96.85.32.67

- Sur www.missionlocale-paysdedinan.fr
- Sur www.facebook.com/MissionLocaleduPaysdeDinan

La Mission Locale, c'est aussi des ateliers collectifs mensuels

- « Auto et Code » pour commencer et avancer dans son code et permis de conduire,
- « Mode d'emploi » pour mieux s'organiser dans sa recherche d'emploi et/ou de stage.

La Garantie jeunes :

Intégrez un groupe de 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :

- Soutien, accompagnement à la recherche d'emploi
- Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD, missions intérimaires, bénévolat...)
- Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
- Accompagnement à la mobilité, l'accès au logement, la santé, les loisirs, la vie quotidienne
- Pour les jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes, c'est aussi la possibilité d'avoir une allocation mensuelle pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle

→ Contacts des conseillers départementaux

• **Françoise Bichon**
Conseil départemental des Côtes d'Armor
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cédex 1
françoise.bichon@cotesdarmor.fr

• **Eugène Caro**
Mairie de Ploubalay
Rue Ernest Rouxel
22650 Ploubalay
eugene.caro@cotesdarmor.fr

→ Travaux sur la voie verte

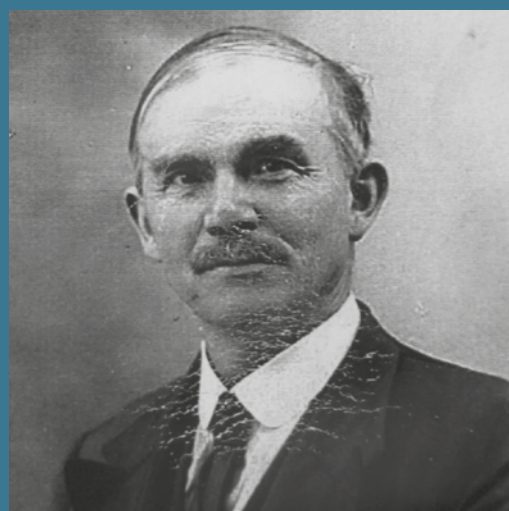
Le département va procéder à la réfection de 4,8 km de voie verte entre l'entrée de Pleurtuit et la Guillotine en Pleslin.

La voie verte sera fermée du 12 octobre au 30 novembre 2015. Les travaux d'abatage et d'élagage seront réalisés par l'entreprise Nicollet (tel: 02 96 23 60 12). Le bois de chauffage sera vendu en priorité aux riverains de la voie et aux habitants de Trémereuc et Pleslin Trigavou.

→ Nouveau service

Studio « Skin Art Tattoo »
2 bis rue Julien Lesaichot.

→ PIERRE DELANOË



Le mandat commence par quelques déclarations tranquilles :

Le 12 octobre 1930 « M. le Maire, après avoir lu au conseil municipal une lettre des armateurs de la région de Saint-Malo-Servan-Cancale, constatant la grande concurrence des morues étrangères, qui viennent sur nos marchés comme Bordeaux par exemple, prendre la place de la morue française. Après en avoir délibéré, le conseil émet le vœu que la loi votée sur l'augmentation des droits d'entrée des morues étrangères en France, votée à l'unanimité à la chambre des Députés, soit votée à son tour au Sénat ... ».

A cette époque l'inquiétude de la population de voir arriver sur les marchés des morues provenant de l'étranger était forte. En effet, à Pleslin comme à Trigavou, beaucoup d'hommes devenaient marins à la grande pêche, dénomination réservée à la pêche à la morue.

Le 16 novembre 1930 « Le Maire expose qu'à l'école privée le nombre d'enfants indigents et de familles nombreuses nécessiteuses ayant été reconnu par les membres du conseil municipal est de 23, il y a lieu, pour chauffer ces enfants pendant l'hiver, de leur fournir d'un peu de combustible. La dépense pourra s'élever à 70 francs, dépense proportionnelle au tarif du chauffage des écoles communales ».

Le 15 novembre 1931 « Le Maire expose que les habitants du village de Cana ont fait une pétition pour demander que la fontaine de ce village qui a été en partie abolie par la construction du chemin de Houillard soit refaite. Le Maire propose d'aider les habitants à construire une bordure à la fontaine et à cimenter une certaine hauteur à l'intérieur de la fontaine pour empêcher les irrigations intérieures et procurer de l'eau aux habitants de ce village. Le Conseil Approuve ».

Pendant ce temps à Trigavou, la vie municipale suit son cours paisible, que nous verrons dans le prochain bulletin.



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES RANCE FREMUR

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie PLOUBALAY,

02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Maison Intercommunale

Rance-Frémur, sur rendez-vous : 02 96 85 81 60

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél :

3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30,

le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine

des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie** : Info

énergie 7 rue Victor Schoelcher Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org tel (de 13h30 à 17h30)

0805 203 205

• **Association Départementale pour l'Information sur le**

Logement, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta,

DINAN : les 2e, 4e Jueuds, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de

13h30 à 16h.

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boule-

vard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi

9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour

conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables

auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h

à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats,

tél. : 02 99 40 97 04

• **Renseignements pour les retraites** : Carsat Dinan Centre

affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place

Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les

lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Ploubalay les 2ème et 4ème ven-

dredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au

02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• **Médecins**

• **Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,**

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• **Pharmaciens**

• **Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles** : 02 96 27 80 25

• **Dentistes**

• **Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs** :

02 96 27 17 28

• **Masseurs Kinésithérapeutes**

• **Serrand Eric** : 02 96 27 16 91

• **Joly Vincent, Servet Elisa et Davy Geoffrey** : 02 96 27 89 80

• **Ostéopathe**

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• **Infirmièr(e)s soins à domicile**

• **Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane**

Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • **Marie-Paule**

Garel, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• **Podologue**

• **Besnard Thiphaine** : 02 96 27 15 75

• **Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur**

02 96 27 86 77. Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30. Le

vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• **Psychologue clinicienne**

• **Lemercier Stéphanie** : 07 83 88 20 89

Ambulance-Pompes Funèbres

• **Direct Ambulances** : 02 96 27 15 87.

• **Pompiers** : 18

• **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22

• **Gendarmerie** : Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ou-

verture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser

à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures

ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui

concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN :

• **Le vendredi**, 8h-13h : fruits et légumes, poissons et co-

quillages, crêpes et galettes composées

• **Le mercredi**, 18h-21h : pizzas

A TRIGAVOU :

• **Le mardi**, 17h-21h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.